

CAHIER DES CHARGES

Pour l'organisation des championnats régionaux et des compétitions qualificatives pour une finale nationale Saison 2023

Placées sous l'autorité de la Fédération Française de Force

Préambule

Les Ligues organisent des compétitions qualificatives pour une finale nationale et des championnats régionaux.

Ce cahier des charges a pour objectifs d'apporter divers éléments permettant une organisation conforme aux textes en vigueur, d'optimiser l'organisation, la sécurité des pratiquants et du public et surtout d'assurer une bonne promotion de nos activités, à travers des normes minimales pour chaque organisation.

Procédure

L'implantation d'une compétition qualificative pour une finale nationale et/ou du championnat régional est décidé par le Comité Directeur de la Ligue et doit être approuvé par la FFForce.

Ces compétitions doivent être signalées sur le site de la FFForce au moins 2 mois avant la date de cette compétition.

Toutes les inscriptions peuvent se faire via le site de la FFForce.

Obligations générales

L'organisateur doit respecter les lois et règlements en vigueur.

Il doit prévoir obligatoirement :

- Un secouriste ayant suivi une formation au moins de premier niveau et qui sera présent durant toute la compétition.
- Un local adapté aux contrôles antidopage doit être prévu.
 - C'est un local fermé à clef, qui se situe à proximité du lieu de compétition, avec toilettes et lavabo, relié au réseau électrique, équipé d'une table et de 4 chaises.
 Il est mis à la disposition des intervenants pour les contrôles éventuels. La clef doit être à la disposition du représentant de la ligue.
 - De l'eau minérale et/ou des boissons non alcoolisées et sans caféine, conditionnées en boîte ou en bouteille capsulée et en quantité suffisante, doivent y être entreposées.
 - o Une salle d'attente attenante avec 4 chaises au minimum.
 - Des bénévoles majeurs (au moins un homme et une femme), appelés chaperons, devront être disponibles, jusqu'à la fin du contrôle, pour accompagner et suivre en permanence les athlètes dès la notification du contrôle jusqu'à leur arrivée au local de prélèvement.
- Un vestiaire équipé de douches et des sanitaires pour les hommes et un vestiaire équipé de douches et des sanitaires pour les femmes.
- Une restauration rapide, chaude ou froide.
- Un podium avec 3 marches à 3 hauteurs différentes. Sur le podium, doivent être inscrites les places des athlètes. Lorsque le public regarde le podium, la deuxième place est à la gauche du podium, la première place au milieu et la troisième à droite.
- Un emplacement avec tables et chaises sera réservé pour le traitement informatisé de la compétition et des résultats. Cet espace doit pouvoir accueillir au moins 3 personnes.

Il doit aussi prévoir obligatoirement en partenariat avec sa lique :

• Des supports (banderoles ou autres) au nom de la FFForce et de la Ligue.

- Un fond de scène qui doit cacher le fond de la salle quand l'athlète est filmé ou lors de la remise des récompenses.
- Une assurance Responsabilité Civile.
- Des récompenses pour les athlètes qui vont monter sur le podium.

Organisation sportives

- La salle de compétition doit être suffisamment grande pour accueillir le plateau, l'aire d'évolution et des spectateurs assis.
- L'aire d'échauffement, pour les athlètes participant à la compétition, doit se situer dans une salle attenante ou dans la salle de compétition mais, dans ce cas, avec une séparation par des rideaux ou des cloisons amovibles pour assurer la tranquillité et la concentration des athlètes.
- La pesée officielle doit s'effectuer dans une pièce spécialement aménagée à cet effet et suffisamment grande pour accueillir 4 personnes. La salle devra avoir une prise électrique pour brancher la balance.
- Le matériel utilisé sur le plateau de la compétition doit être dans la liste des matériels homologués par l'International Powerlifting Fédération (IPF).
- Afin d'assurer un déroulement normal de la compétition et de garantir une totale sécurité pour les athlètes il est **IMPERATIF** que le plateau soit de qualité irréprochable.
- Il doit y avoir suffisamment de poids homologués IPF pour assurer le bon déroulement de la compétition.
- L'organisateur doit prévoir :
 - Un aspirateur,
 - Une brosse dure pour nettoyer efficacement la barre,
 - o De l'alcool et des chiffons propres,
 - Un bac à magnésie avec des pains de magnésie.
 - o Un lève barre (pour charger la barre au soulevé de terre).
- L'aire pour la préparation des athlètes doit se situer à proximité du plateau de la compétition tout en étant légèrement isolée. Elle doit être suffisamment grande pour accueillir une vingtaine de personnes.
- La salle ou l'aire d'échauffement doit contenir du matériel, qui sans être homologué, doit répondre aux normes IPF et être en bon état. Elle doit contenir suffisamment de plateaux en fonction du nombre d'athlètes inscrits.
- La Ligue et/ou l'organisateur doivent prévoir :
 - Un speaker
 - Une personne, arbitre de préférence, en charge de recevoir les tickets des coachs
 - Une personne en charge de la feuille de match sur PC
 - Des chargeurs en nombre suffisant et compétents
- Les résultats seront transmis à la FFForce selon la procédure détaillée dans le règlement sportif.